

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024

2024\_10D18

Vente parcelle au lieu-dit Mourdis

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze octobre, à 18heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-VINCENT-LESPINASSE, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. BOYER Serge, Maire.  
Date de convocation : 10 octobre  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de conseillers présents : 11  
Présents : BOYER Serge, FAU Eric, MEL Jacqueline, CHARLES Denise, AVATTANEO William, BOUDON Cécile, DUPRAT Stéphanie, MERLE Nathalie, TRISTAN Damien  
Absent excusé : BORD Cédric  
Absent : LANNES Florentin  
Secrétaire de séance : CHARLES Denise

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande d'achat de terrain communal formulée par Mr BOUISSET Antoine, résidant chemin de Mourdis – 82400 Saint-Vincent-Lespinnasse

Cette demande concerne une partie d'un ancien chemin rural délaissé, entre les parcelles OC451 et WB30 appartenant à Mr BOUISSET Antoine, la surface est estimée à 300m<sup>2</sup>.

Ce chemin avait été déclassé par enquête publique en 2006 (délibération du 24 novembre 2006).

Mr le maire propose de céder au demandeur cette portion de chemin pour un prix de 1€ le m<sup>2</sup>

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- Valide la vente de la parcelle
- Fixe le prix de cette vente à 1 € le m<sup>2</sup>, les frais de bornage et d'enregistrement sont à la charge du demandeur
- Autorise le maire à signer tous les documents afférents

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

La secrétaire de séance,  
CHARLES Denise



Le Maire,  
BOYER Serge